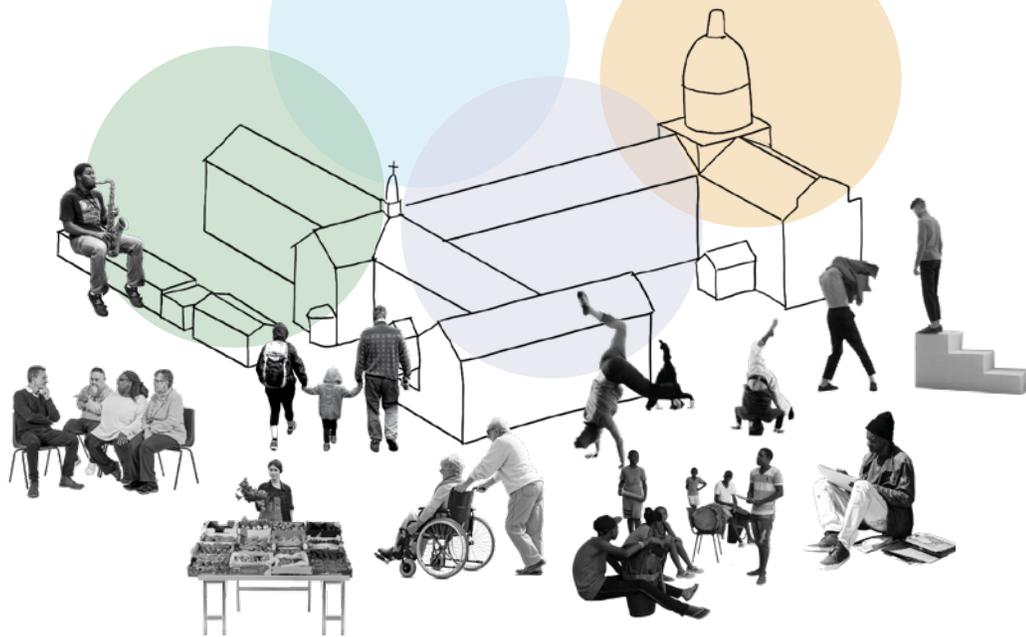


Cité-des-Hospitalières

en transition

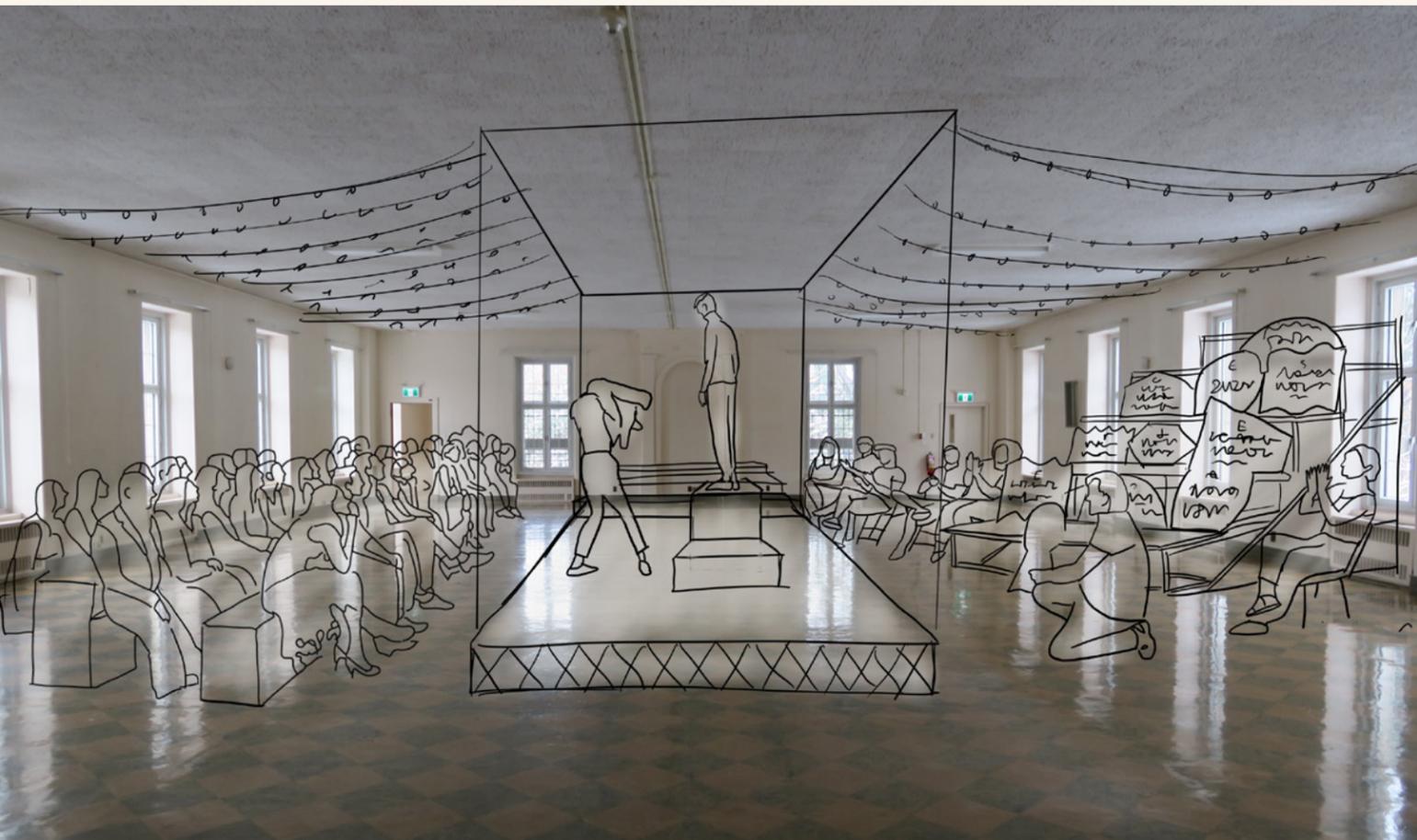
Dossier d'appel à initiatives Hôtel à projets



Sommaire

Suite à l'acquisition du site de la Cité-des-Hospitalières par la Ville de Montréal en 2017, un processus de planification a été entamé afin de requalifier l'ensemble conventuel. Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale a été mandaté afin de mettre en œuvre un projet de mise en valeur des lieux en concertation avec plusieurs services de la Ville de Montréal et l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Une étape de ce projet de mise en valeur s'appuiera sur l'occupation transitoire et est développée en partenariat avec l'OBNL Entremise.

L'actuel appel à initiatives concerne l'hôtel à projets: la première phase d'occupation transitoire visant à accueillir des initiatives ponctuelles dans certains espaces de la Cité-des-Hospitalières. Vous avez une idée? Un projet? Une activité que vous souhaitez déployer sur le site de la Cité-des-Hospitalières? Le document qui suit vous permettra d'évaluer les possibilités pour vous ou votre organisation d'occuper le site de façon ponctuelle dans le cadre de l'hôtel à projets.



Définitions

Occupation ponctuelle

Dans le cadre de l'hôtel à projets, tout type d'occupation est considéré comme étant une «occupation ponctuelle». Les occupations ponctuelles pourront être d'une durée de 1 à 30 jours consécutifs. Voici une liste non exhaustive des types de propositions s'inscrivant dans la définition d'occupations ponctuelles: activités, événements, cours, rencontres, séances de travail, cliniques d'un jour, résidences de création, conférences, représentations artistiques, ateliers de travail, etc.

Occupation régulière

L'occupation régulière désigne une occupation de plusieurs mois, voire quelques années. Elle sera rendue possible lors de la seconde phase du projet transitoire, en fonction de l'évolution des travaux de mise aux normes exécutés par la Ville de Montréal.

Hôtel à projets

L'hôtel à projets désigne l'outil permettant le déploiement d'occupations ponctuelles. L'hôtel à projets établira un cadre en vertu duquel les prochaines demandes pourront être évaluées, sélectionnées et accueillies dans le respect des grands principes du projet de mise en valeur et de protection de la Cité-des-Hospitalières. L'hôtel à projets a pour but de stimuler la participation publique en misant sur l'action et l'utilisation du lieu. Il permet des occupations ponctuelles.

Porteur de projet

La personne physique ou la personne morale qui pose une initiative pour une occupation ponctuelle ou régulière. Le porteur de projet peut être un individu, une organisation, un collectif ou une institution.

Bureau de permanence

Le bureau de permanence est la porte d'entrée du projet transitoire de la Cité-des-Hospitalières. Composé de personnes-ressources, telles que le ou la référent.e, il est d'abord un lieu physique pour accueillir et informer les visiteurs et les parties intéressées sur le projet transitoire ainsi que sur l'histoire du site. Le bureau de permanence est aussi l'entité qui coordonne la mise en œuvre et l'opération du projet transitoire.

Référent.e

Le ou la référent.e est une personne-ressource du bureau de permanence qui catalyse les énergies de la communauté d'occupant.e.s pour animer, habiter, accompagner et définir le projet. Le ou la référent.e est aussi un employé d'Entremise ayant suivi la formation des mesures d'évacuation pour la Cité-des-Hospitalières.



Table des matières



1. Contexte

Projet de mise en valeur de la Cité-des-Hospitalières	14
Énoncé de vision	16
L'occupation transitoire à la Cité-des-Hospitalières	18



2. Appel à initiatives pour l'hôtel à projets

Présentation	22
Admissibilité des occupations ponctuelles	24
Critères d'appréciation des occupations ponctuelles	36
Comité aviseur	



3. Processus d'accueil

Étapes du processus d'accueil	44
Durée du processus d'accueil	46
Dépôt des demandes	48



4. Conditions d'accueil

Accueil et ressources	52
Précautions sanitaires	53
Grille tarifaire	54



5. Espaces disponibles

Cour d'accueil	22
Cour de ferme	24
Cour de la chapelle	36
Salle de la communauté	
Chapelle de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité	

1. Contexte

Projet de mise en valeur de la Cité-des-Hospitalières

La Ville de Montréal a amorcé, depuis 2017, une démarche qui vise la mise en valeur et la requalification de ce site patrimonial exceptionnel. D'importants travaux ont été réalisés afin de bâtir une connaissance et compréhension fine du site dans son ensemble, tout en assurant la conservation de ce dernier. Pourtant c'est par l'approche transitoire qui est amorcée présentement que la démarche se distingue. L'approche transitoire développée autour de ce grand projet, en partenariat avec l'OBNL Entremise, repose sur l'implication de plusieurs services municipaux et de l'arrondissement Plateau Mont-Royal. Cette étroite collaboration entre la Ville de Montréal et la société civile permettra notamment de définir, de baliser et de co-créer, au fur et à mesure de son évolution, et de façon itérative, le sens, la vocation, les usages ainsi que le modèle de gouvernance de ce grand projet. L'objectif de cette approche transitoire est de réaliser le meilleur arrimage possible entre le site, son histoire et la communauté en devenir qui se rallie autour d'un grand projet pour les Montréalais.es.

Énoncé de vision

La Cité-des-Hospitalières recèle une puissance symbolique unique pour la société montréalaise. Son histoire est intimement liée à celle de la ville. Elle se renouvelle profondément à chaque époque, faisant écho aux grandes transformations culturelles, sociales et urbaines qu'a traversées la société montréalaise. Au-delà des formes matérielles, institutionnelles et culturelles changeantes, un esprit du lieu demeure. Celui de bonté et d'ouverture à l'autre qui a animé les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Celui qui anime les Montréalais du XXI^e siècle, alors que la transition écologique et sociale leur demande une nouvelle invention collective.

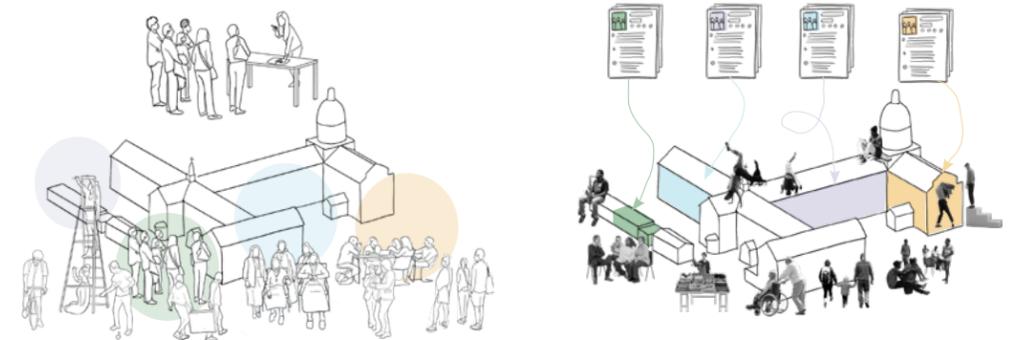
L'émergence d'un sens contemporain passe par la création d'une nouvelle vitalité collective qui se déploiera dans la Cité. Ce lieu, marqué par l'action et la contemplation, retrouvera un sens reflétant les aspirations des Montréalais.es. On y réapprendra à prendre soin les uns des autres et à se reconnecter aux multiples dimensions du monde. Le projet émergent fera apparaître dans un même élan une grande ambition, une communauté d'acteurs multiples et diversifiés ainsi que des initiatives et des pratiques qui inventent le Montréal de demain.

Ainsi, Montréal se dotera d'un laboratoire de guérison et de reconnexion unique, ouvert et vivant, qui incarnera à nouveau les valeurs qui ont façonné ce lieu emblématique.

L'occupation transitoire à la Cité-des-Hospitalières

L'occupation transitoire constitue une des étapes du projet de mise en valeur de la Cité-des-Hospitalières. Cette approche innovante vise trois objectifs: 1) révéler le potentiel d'utilisation des espaces existants en expérimentant, de façon encadrée, des occupations et des activités propices et respectueuses; 2) créer une communauté vivante autour du projet transitoire qui participera à sa gouvernance et sa mise en valeur; 3) contribuer, petit à petit, à la définition d'une vocation pérenne en réactualisant l'histoire et les valeurs du site.

Certains travaux de mise aux normes devront être exécutés afin d'occuper le bâtiment de façon sécuritaire. Ces travaux prévus par la Ville de Montréal s'échelonnent sur les prochaines années et seront déployés en différentes phases. Le projet transitoire s'adaptera à l'avancement des travaux afin d'ouvrir progressivement les espaces du site.



Phase 1 du projet transitoire

- Ouverture du bureau de permanence
- Ouverture de l'hôtel à projets
- Travaux de mise au norme

Phase 2 du projet transitoire

- Début de l'occupation régulière
- Structuration du projet pérenne

Phase 1: s'approprier le site par l'occupation ponctuelle

La phase 1 permettra aux Montréalais.es de s'approprier le site sur une base ponctuelle. Deux composantes du projet seront mises en place dès l'été 2021, soit le bureau de permanence et l'hôtel à projets. Ces deux composantes permettront de tisser des liens avec des organisations montréalaises, des acteurs.trices du quartier et des initiatives prometteuses en vue de l'occupation régulière prévue pour la phase 2.

Phase 2: mettre en valeur le site par l'occupation régulière

Lors de la phase 2, certains espaces permettront graduellement d'accueillir des occupations sur de plus longues périodes, de quelques mois à quelques années. Lors de cette phase, des appels à initiatives seront lancés pour différentes typologies d'occupation. La phase 2 permettra d'amorcer la définition d'une vocation pérenne pour la Cité-des-hospitalières en occupant l'ensemble du bâtiment sur une base régulière.

2. Appel à initiatives pour l'hôtel à projets

Présentation

L'appel à initiatives pour l'hôtel à projets permet l'accueil d'initiatives ponctuelles sur le site. L'hôtel à projets doit être compris comme une forme de participation publique misant sur l'action et l'utilisation du site par les Montréalais.es. L'hôtel à projets vise donc à :

- mettre à profit pour la communauté montréalaise des espaces non utilisés d'un magnifique bâtiment public en amorçant l'occupation transitoire;
- faire connaître et faire rayonner le bâtiment et son patrimoine auprès du public montréalais
- nourrir la réflexion sur la vision et le sens du lieu par le public montréalais;
- offrir un cadre pour accueillir les demandes d'utilisations ponctuelles;
- faire émerger les potentiels d'utilisations des espaces en fonctions de leurs caractéristiques spécifiques et de leur histoire;
- identifier et rencontrer des occupants potentiels et des partenaires d'occupation pour la suite;

Admissibilité des occupations ponctuelles

Dans le cadre de l'hôtel à projets, tout type d'occupation est considéré comme étant une «occupation ponctuelle». Les occupations ponctuelles pourront être d'une durée de 1 à 30 jours consécutifs. Voici une liste non exhaustive des types de propositions s'inscrivant dans la définition d'occupations ponctuelles :

- **activités;**
- **événements;**
- **cours, rencontres;**
- **séances de travail;**
- **cliniques d'un jour;**
- **résidences de création;**
- **conférences;**
- **représentations artistiques;**
- **ateliers de travail;**
- **etc.**

Tout le monde peut proposer une occupation ponctuelle pour l'hôtel à projets; les citoyen.ne.s, les organismes, les entreprises, les associations, les institutions, etc. Cependant, afin d'être admissibles, les occupations ponctuelles présentées dans l'appel à initiatives devront démontrer que la vocation de leurs propositions s'inscrit dans l'une de ces catégories, soit :

- **Socioculturelle / artistique**
- **Communautaire**
- **Éducative**
- **Sociale**
- **Spirituelle / Bien-être**



Critères d'appréciation des occupations ponctuelles

Suite à l'évaluation de l'admissibilité générale des initiatives proposées, le comité aviseur analysera si l'occupation ponctuelle est cohérente avec les lignes directrices du projet de mise en valeur de la Cité et si elle s'inscrit dans un ou plusieurs éléments suivants :

- 1 L'hospitalité -**
L'accueil, le soutien et l'entraide
- 2 L'enseignement -**
La transmission des savoirs, des savoir-faire et le développement des compétences
- 3 La guérison et la reconnection -**
L'intériorité, la contemplation, le recueillement, le silence et la lenteur
- 4 Le bien commun -**
Les rencontres, le partage, la solidarité et l'économie sociale
- 5 La créativité -**
La recherche, la création et la diffusion artistique et culturelle
- 6 La réconciliation -**
La reconnaissance, le respect, la coopération
- 7 Le leadership des femmes -**
L'engagement, la promotion et l'affirmation



Comité aviseur

Le comité aviseur sera composé d'un représentant de chaque service de la Ville de Montréal impliqué dans le projet. Selon le type de proposition, des personnes additionnelles pourraient être appelées à siéger temporairement sur ce comité. Lors de la tenue du comité aviseur, le ou la référent.e présente l'ensemble des grilles d'appréciation des initiatives au comité. Pour chaque initiative, le comité aviseur déterminera si le projet d'occupation ponctuelle est recevable ou non.

- **Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale**
- **L'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal**
- **Le Service de la culture**
- **Le Service de la gestion et planification immobilière**
- **Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports**
- **Le Service de l'urbanisme et de la mobilité**
- **Le ou la référent.e du projet transitoire**

3. Processus d'accueil

Étapes du processus d'accueil

- 1** Le porteur de projet remplit le formulaire en ligne.
- 2** Le comité aviseur évalue la proposition.
 - Le comité aviseur évalue si l'initiative proposée répond aux critères d'admissibilité et d'appréciation.
 - Le comité aviseur évalue la faisabilité technique du projet.
 - Si la proposition est retenue, le comité aviseur identifie les documents supplémentaires qui pourraient être demandés au porteur de projet pour la signature de l'entente.
- 3** Le porteur de projet reçoit la réponse du comité aviseur.
 - Si la proposition est retenue, le porteur de projet reçoit l'entente à signer ainsi que la liste des documents spécifiques supplémentaires à fournir.
 - Si la proposition est rejetée, le porteur de projet reçoit un avis de refus et l'avis du comité aviseur.
- 4** Le porteur de projet envoie les documents supplémentaires (le cas échéant) et l'entente d'utilisation signée.
- 5** L'occupation ponctuelle du porteur de projet est intégrée à la programmation et peut se dérouler.

Durée du processus d'accueil

Le comité aviseur se réunit toutes les deux (2) semaines, vous aurez donc une réponse au plus tard trois (3) semaines après le dépôt du formulaire à moins de cas particuliers. Votre occupation ponctuelle pourra se dérouler au plus tôt cinq (5) semaines après le dépôt de votre formulaire. Si les délais présentés ci-haut posent problème pour l'organisation de votre occupation ponctuelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Dépôt des demandes

Les demandes complètes peuvent être transmises uniquement par le formulaire d'appel à initiatives pour l'hôtel à projets en ligne au:

<https://cdhentransition.ca/appels-a-candidatures/>

Si vous éprouvez des difficultés pour compléter votre formulaire, n'hésitez pas à contacter le ou la référente transitoire, à l'adresse contact@cdhentransition.ca

4. Conditions d'accueil

Accueil et ressources

Le bureau de permanence accueille les occupants et porteurs de projets. Le ou la référent.e est la personne-ressource du bureau de permanence chargé de l'accueil, la concertation, les communications, les échanges, la diffusion et la coordination de l'hôtel à projets. Il partage et veille à ce que les règles de sécurité et d'utilisation du site soient aussi respectées par les porteurs de projet.

Dans la phase de l'hôtel à projets, les porteurs de projet sélectionnés ont aussi accès aux éléments suivants pour le déroulement de leur occupation ponctuelle:

- L'accès au réseau wifi
- Des tables (8) et chaises (50)
- L'accès aux toilettes

Précautions sanitaires

Des précautions particulières sont prises concernant la protection contre la COVID-19 et devront être respectées par toutes les personnes présentes sur le site. Les règles à suivre et les éléments principaux mis en place dans le cadre du projet et pourront évoluer selon les plus récentes directives de la santé publique.

Grille tarifaire

La grille tarifaire présentée ici a été conçue pour une phase pilote de l'hôtel à projets qui s'étend de juin à décembre 2021. Suite à cette période d'essai, la grille sera réajustée en fonction du montage financier du projet et des différents projets et activités auront été accueillis durant la phase pilote. Toute location est d'une durée minimale de 2h et d'une durée maximale de quatre semaine.

Espace disponibles	\$/h (minimum 2h)	\$/ demi journée (4h)	\$/Jour	\$/ jours consécutifs / récurrents	\$/semaine
Grande chapelle (capacité de 250 personnes*)	50\$	200\$	300\$	200\$	750\$
Salle de la communauté (capacité de 175 personnes*)	40\$	100\$	160\$	107\$	400\$
Salle de rencontre (4 à 10 personnes)	20\$	40\$	60\$	40\$	150\$
Espaces extérieurs (moins de 30 personnes)	20\$	40\$	60\$	40\$	150\$
Espaces extérieurs (plus de 30 personnes)	40\$	100\$	160\$	107\$	400\$

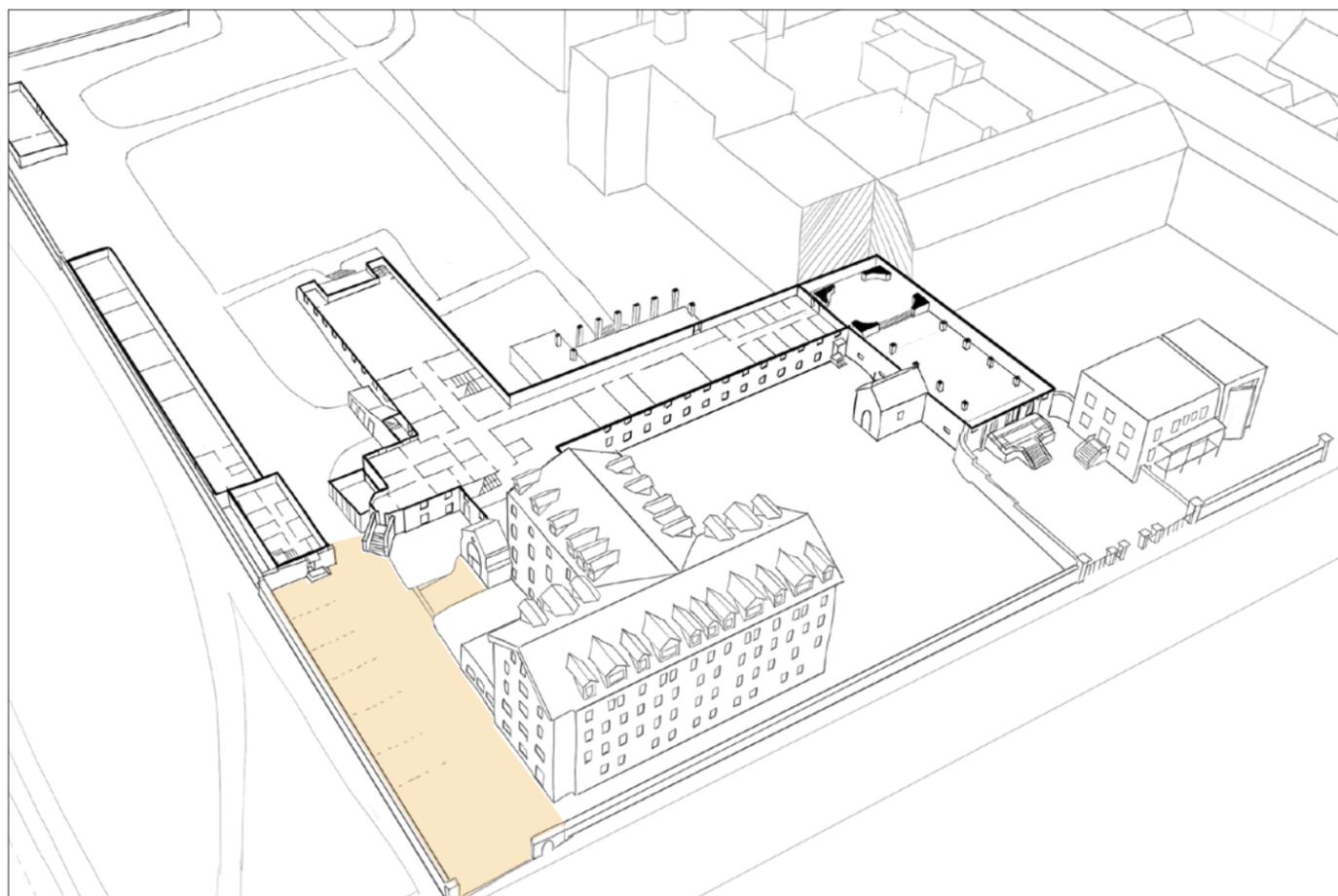
* La capacité maximale d'accueil est sujette à changement en tout temps en fonction des normes sanitaires en vigueur. Veuillez contacter le bureau de permanence pour plus d'informations

5. Espaces disponibles - Cour d'accueil

Présentation

La cour d'accueil de la Cité-des-Hospitalières se situe à l'angle des avenues du Parc et des Pins Ouest. Par elle, on accède à l'entrée du bureau de permanence, au Jardin, à l'entrée du bâtiment principal ainsi qu'à l'entrée de la maison des Hospitalières. La cour d'accueil est ceinturée par le mur de pierre et par l'aile ouest du bâtiment principal. Ces deux ouvrages en maçonnerie rendent l'espace riche en texture et accentuent le caractère historique des lieux. Entre ces deux constructions, un large espace ouvert accueille des stationnements. La partie nord de l'espace offre aux visiteurs une vue partielle de la masse arborée des jardins dont l'accès à l'est est restreint par une barrière en acier datant de 1983. Un seul arbre habite la cour d'accueil, placé sur le seuil gazonné et planté de l'entrée de l'édifice où se trouve l'accueil de la Maison des RHSJ et jusqu'à récemment l'hôtellerie pour les parents des malades prit en charge dans les hôpitaux des environs.

La cour d'accueil est un lieu fréquenté par les employés, les visiteurs et les membres de la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Bien qu'elle soit accessible à tous, son usage en est restreint. Des vues vers le flanc est et le sommet du mont Royal de même que vers la haute tour Transat composent le contexte extérieur de la cour d'accueil.



Potentiel d'occupation et d'aménagement

La cour d'accueil joue un important rôle d'interface entre la ville (la rue des Pins) et les différents points d'entrée du site de la Cité-des-Hospitalières (bureau de permanence, maison des RHSJ, bâtiment principal et jardins). Les occupations et les aménagements de la cour d'accueil pourraient miser sur cette ouverture à la ville tout en préservant le sentiment et l'impression de pénétrer dans un endroit privilégié. L'effet de transition et d'encadrement devrait être mis à profit tout en permettant un accès véhiculaire.

Surface:

environ 650m² (7000pi²) incluant les stationnements

Contraintes d'utilisations:

L'accès véhiculaire doit être préservé en partie et les entrées aux bâtiments doivent rester dégagées

Temps d'occupation:

de 2h à 30 jours

Grille tarifaire

Espace disponibles	\$/h (minimum 2h)	\$/ demi journée (4h)	\$/Jour	\$/ jours consécutifs / récurrents	\$/semaine
Espaces extérieurs (mois de 30 personnes)	20\$	40\$	60\$	40\$	150\$
Espaces extérieurs (plus de 30 personnes)	40\$	100\$	160\$	107\$	400\$

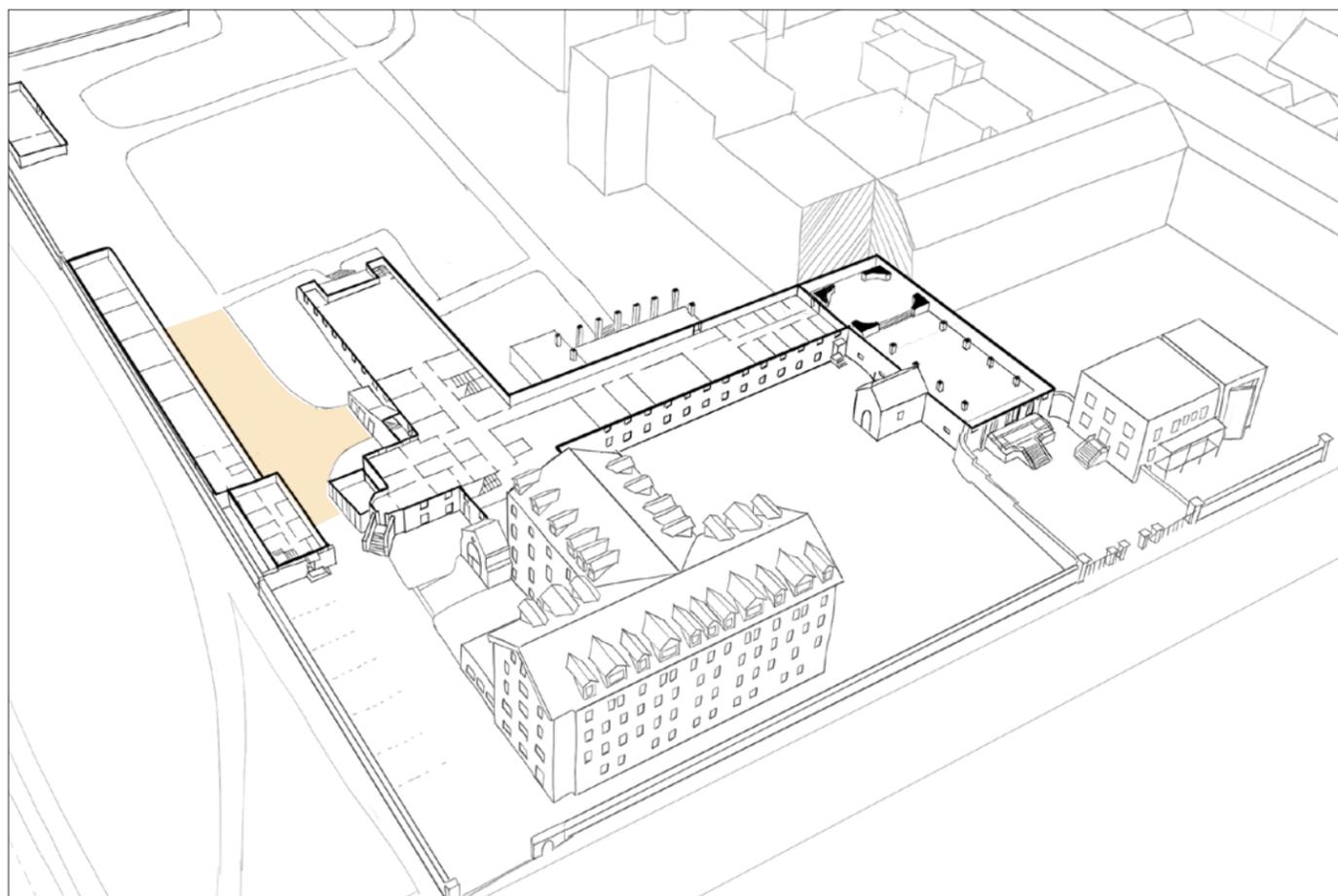


Pour plus d'images, dirigez-vous vers la visite virtuelle au <https://visite.cdhentransition.ca/>

5. Espaces disponibles - Cour de ferme

Présentation

La cour de ferme se situe derrière celle de l'entrée principale de la Cité-des-Hospitalières. C'est un espace plus profond que large (environ 6m par 120m), qui s'étend jusqu'au mur de l'enceinte et qui est disposé comme un corridor entre le bâtiment principal et le mur longeant l'avenue du Parc. La cour de ferme est la partie fonctionnelle des jardins. Historiquement, elle en est complètement séparée par des constructions de part et d'autre de l'espace central (granges, écuries, poulaillers, entrepôts). En effet, jusqu'au début des années 1930, d'autres dépendances étaient situées du côté est et créaient une cour intérieure complètement fermée des jardins. Aujourd'hui, le jardin est partiellement visible et accessible après avoir longé la serre. Des espaces de rangement longent le mur de maçonnerie sur presque toute la longueur. Ces anciennes dépendances sont aujourd'hui essentiellement des garages, des entrepôts et des ateliers pour l'entretien de la propriété. Le caveau de pierre, érigé il y a près de 150 ans, est clairement l'objet phare de la cour de ferme. Il sert aujourd'hui de lieu d'entreposage. Face au caveau, plusieurs plates-bandes ornementales entourant le Sacré-Coeur nous plongent dans un univers végétal insoupçonné après avoir traversé une aire asphaltée. Le contraste de ces vues est saisissant et donne l'impression contradictoire d'être à la fois au cœur de la ville et en retrait de l'agitation urbaine. C'est à partir de celle-ci que nous pouvons formellement entrer dans les jardins.



Potentiel d'occupation et d'aménagement

Les occupations et l'aménagement de la cour de ferme devraient maintenir son caractère de « zone à part » des jardins ainsi que de lieu actif et de travail. Les activités citoyennes ou de groupes devraient se tenir dans cet espace qui pourrait demeurer minéral pour servir une variété de besoins et d'occupations. D'autres constructions légères ou aménagées pourraient être imaginées dans cet espace pour répondre aux besoins de la collectivité en préservant toutefois la tranquillité des jardins adjacents.

Surface:

environ 720m² (7700pi²)

Contraintes d'utilisations:

L'accès véhiculaire et certains stationnements doivent être préservés en partie

Temps d'occupation:

de 2h à 30 jours

Grille tarifaire

Espace disponibles	\$/h (minimum 2h)	\$/ demi journée (4h)	\$/Jour	\$/ jours consécutifs / récurrents	\$/semaine
Espaces extérieurs (mois de 30 personnes)	20\$	40\$	60\$	40\$	150\$
Espaces extérieurs (plus de 30 personnes)	40\$	100\$	160\$	107\$	400\$



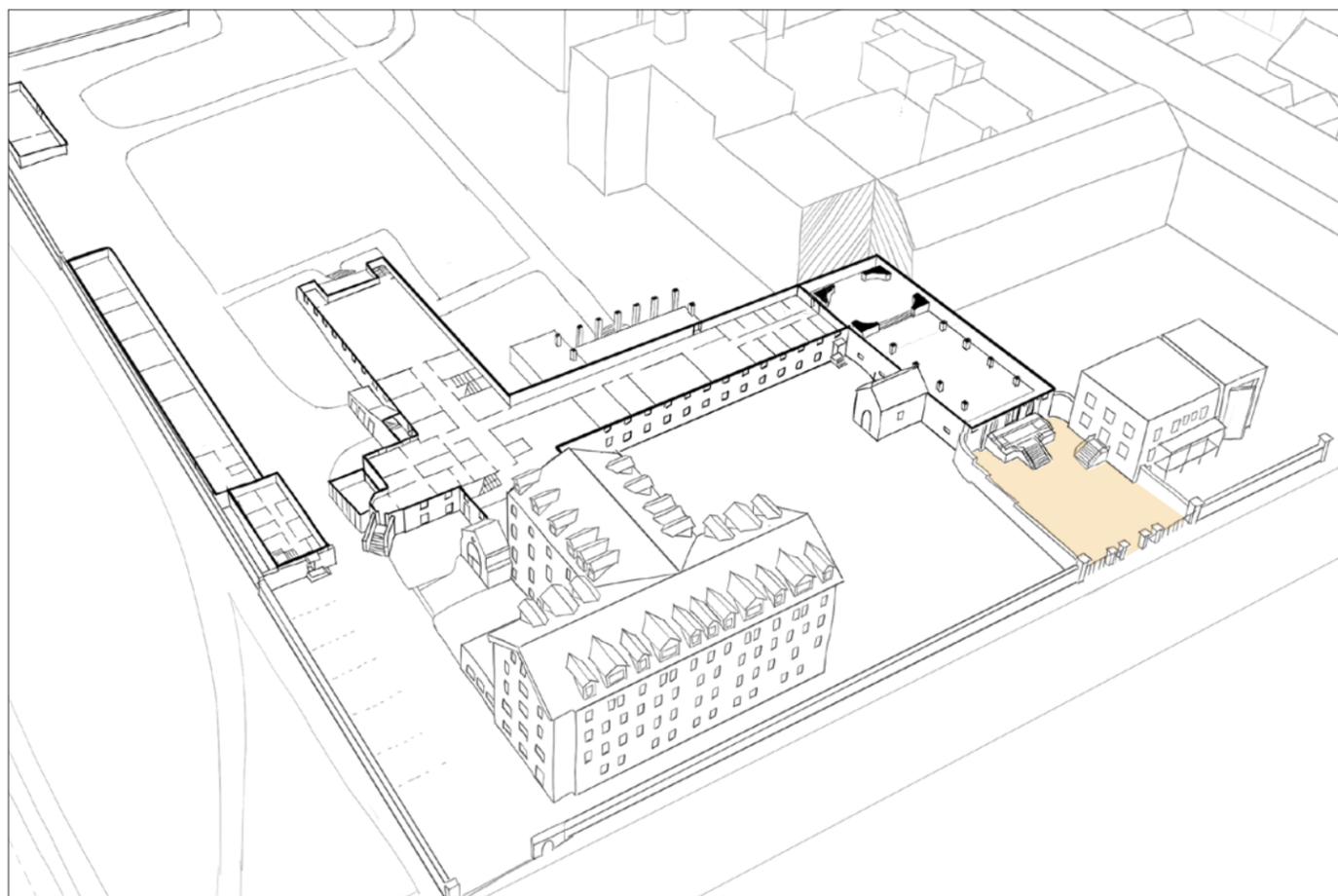
Pour plus d'images, dirigez-vous vers la visite virtuelle au <https://visite.cdhentransition.ca/>

5. Espaces disponibles - Cour de la chapelle

Présentation

Deux éléments principaux sont à la source du découpage de cour de la chapelle de la Sainte-Famille (ci-après nommé cour de la chapelle) : le mur d'enceinte et la grille donnant accès au parvis et à la chapelle de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité. L'avenue des Pins Ouest permet d'accéder à ce petit espace discret en retrait de la rue. Le parvis est situé directement dans l'axe de la rue Sainte-Famille et reste ouvert et accessible. Depuis la rue Sherbrooke, une perspective baroque magnifique mène à la chapelle et à sa coupole. Cependant, à l'échelle même de la cour de la chapelle, la coupole n'apparaît pas dans le champ visuel. La verticalité du bâtiment nous dévoile seulement sa façade architecturale d'inspiration classique en pierre de taille. L'impression que l'ouvrage est le point focal d'une perspective volontairement cadrée est renforcée par l'aménagement paysager symétrique : la chapelle entourée des deux ailes qui dirigent aisément le regard.

La façade de la chapelle est sobre, mais bien équilibrée. Les arbres matures harmonisent et atténuent par leur hauteur la présence de l'imposant mur d'enceinte. Le portail d'entrée est composé de piliers de pierre et d'une bordure de pierre surmontée d'une grille en fonte stylisée. Les deux parterres gazonnés enveloppent la petite allée et conduisent droit au pied de la chapelle. L'endroit est monumental, calme et paisible.



Potentiel d'occupation et d'aménagement

Historiquement, la chapelle de la Sainte-Famille a joué un rôle de rencontre entre les RHSJ, les patients de l'Hôtel-Dieu et les fidèles du quartier. L'occupation et l'aménagement de cet espace devraient miser sur cette notion d'interface entre les différentes parties prenantes du projet transitoire. Son lien direct avec l'avenue des Pins et la chapelle, l'absence de circulation véhiculaire et à la possibilité d'en fermer l'accès facilement donne à la cour de la chapelle un grand potentiel d'activité à caractère publique.

Surface:

environ 400m² (4300pi²)

Contraintes d'utilisations:

L'occupation ne doit pas compromettre l'accès à la chapelle

Temps d'occupation:

de 2h à 30 jours

Grille tarifaire

Espace disponibles	\$/h (minimum 2h)	\$/ demi journée (4h)	\$/Jour	\$/ jours consécutifs / récurrents	\$/semaine
Espaces extérieurs (mois de 30 personnes)	20\$	40\$	60\$	40\$	150\$
Espaces extérieurs (plus de 30 personnes)	40\$	100\$	160\$	107\$	400\$



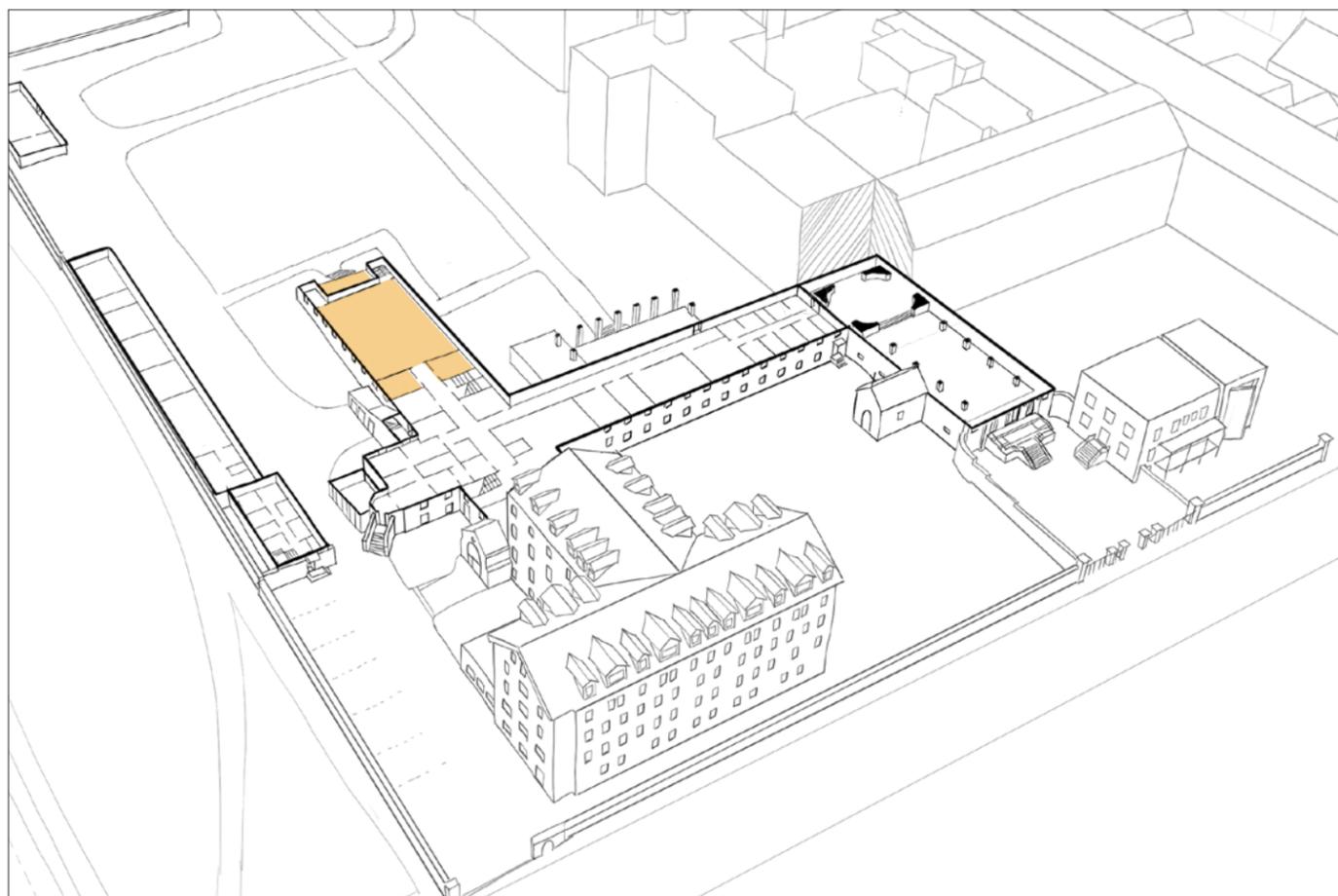
Pour plus d'images, dirigez-vous vers la visite virtuelle au <https://visite.cdhentransition.ca/>

5. Espaces disponibles - Salle de la communauté

Présentation

La Cité-des-Hospitalières fut historiquement conçue pour accueillir la vie en communauté religieuse et les caractéristiques spatiales de plusieurs espaces témoignent encore de cette vocation collective. La salle communautaire, comme son nom l'indique, est un espace qui fut dédié à la rencontre, au repos, à la lecture et aux activités sociales en général. Après la chapelle, cet espace est le plus vaste de l'ancien couvent avec ses 264m² (2850pi²) pouvant accueillir plus de 200 personnes (sous certaines conditions). Fenestré sur trois côtés, l'espace qu'il offre est simple et lumineux. De ses fenêtres, on peut apercevoir les jardins, les dépendances de la cour de ferme, le mur d'enceinte et le sommet du Mont-Royal.

La salle communautaire fait preuve d'une grande sobriété dans le traitement des surfaces : les carreaux de vinyle originaux semblent encore en place, tout comme les plinthes en terrazzo (ou de granit). Sur le mur sud, de grandes armoires encastrées en chêne se déploient de part et d'autre de la porte d'entrée cintrée en appuyant le caractère conventuel et institutionnel de la Cité-des-Hospitalières. Le mur nord permet l'accès à un balcon couvert donnant sur le jardin. La salle communautaire est équipée de tables et de chaises et est adjacente à un espace plus petit pouvant accueillir les services d'un traiteur ou d'une régie (dans le cas d'un spectacle).



Potentiel d'occupation et d'aménagement

Les occupations ponctuelles accueillies dans la salle communautaire seront l'occasion de permettre à un plus grand nombre de Montréalais.es d'entrer dans le bâtiment pour y découvrir ce patrimoine exceptionnel. La salle communautaire pourra renouveler sa vocation rencontre et d'accueil en s'élargissant au Montréalais.e.s, aux occupants et aux acteurs du quartier.

Surface:

264 m² (2850pi²)

Contraintes d'utilisations:

L'aménagement de la salle devra être soumis à une analyse pour s'assurer de respecter les accès aux issues de secours ainsi que les mesures sanitaires en vigueur.

Temps d'occupation:

de 2h à 30 jours

Grille tarifaire

Espace disponibles	\$/h (minimum 2h)	\$/ demi journée (4h)	\$/Jour	\$/ jours consécutifs / récurrents	\$/semaine
Salle de la communauté (capacité de 175 personnes)	40\$	100\$	160\$	107\$	400\$
Salle de rencontre (4 à 10 personnes)	20\$	40\$	60\$	40\$	150\$

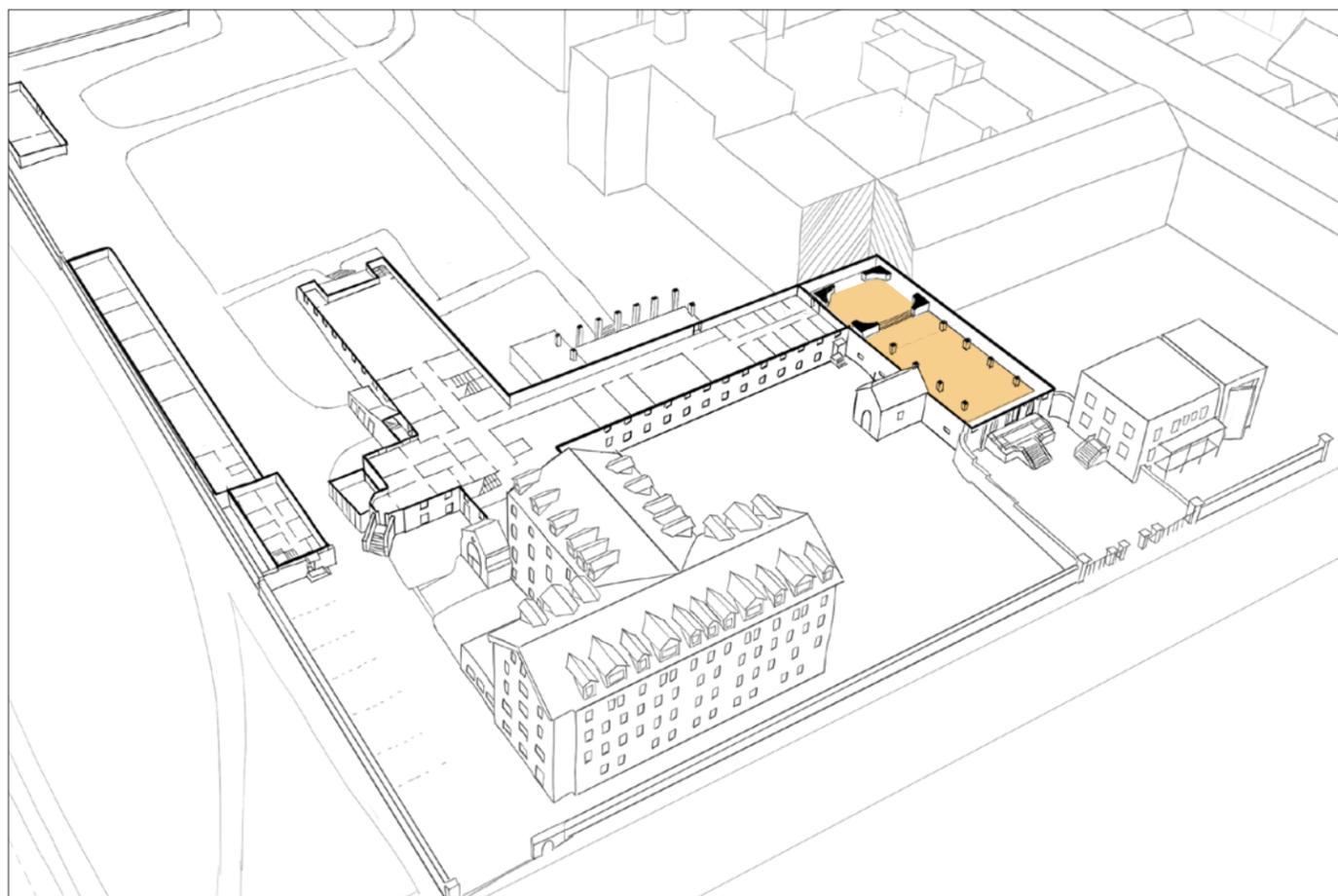


Pour plus d'images, dirigez-vous vers la visite virtuelle au <https://visite.cdhentransition.ca/>

5. Espaces disponibles - Chapelle

Présentation

La chapelle de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité s'élève en 1859-60, d'après les plans du célèbre architecte Victor Bourgeois. La chapelle joue un rôle majeur dans le plan d'origine de l'ensemble conventuel: située au centre de la composition symétrique du bâtiment d'origine dans l'axe de la rue Sainte-Famille, elle est le symbole construit de la mission des RHSJ «une part pour les pauvres (patient de l'Hôtel-Dieu), une part pour la communauté et une part pour dieu». Vu de l'extérieur, son dôme majestueux est un point de repère dans le paysage montréalais depuis 1860. À l'échelle du site, le dôme joue un rôle de trait d'union entre le quartier, l'ancien couvent et l'Hôtel-Dieu. Le public accède à la nef de la chapelle grâce à un escalier en pierre, remanié au milieu du XXe siècle, qui mène du parvis de la rue des Pins au vestibule avant. Les occupants de l'Hôtel-Dieu accèdent à la nef et aux deux jubés qui ceignent la nef à partir de l'intérieur, tant du côté de l'hôpital que du côté de la communauté. La maçonnerie de la chapelle repose sur le roc. En pierre de taille, la façade avant suit les règles néo-classiques de composition. De part et d'autre de la chapelle, cinq fenêtres cintrées éclairent la nef. La finition intérieure, qui emprunte au vocabulaire classique, allie le bois et les plâtres ouvrages posés sur lattes de bois. La chapelle est munie d'un orgue opus 445 de la maison Casavant Frères datant 1911. Les rangs de bancs en chêne massif situés dans sa nef peuvent accueillir une centaine de personnes.



Potentiel d'occupation et d'aménagement

Les occupations ponctuelles qui seront accueillies dans la chapelle de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité, aujourd'hui désacralisée, devront respecter le caractère symbolique et solennel du lieu. La disposition des bancs dirigés vers le chœur et l'acoustique de l'espace induisent une utilisation pour des prestations artistiques ou des répétitions. L'occupation ponctuelle de la chapelle présente une occasion pour les Montréalais.e.s de découvrir cet espace patrimonial et son histoire.

Surface:

455m² (4 900 pi²)

Contraintes d'utilisations:

L'aménagement devra être soumis à une analyse pour s'assurer de respecter les accès aux issues de secours. Une attention particulière sera portée à la nature des activités qu'y s'y dérouleront pour assurer le respect des valeurs et du caractère symbolique.

Temps d'occupation:

de 2h à 30 jours

Grille tarifaire

Espace disponibles	\$/h (minimum 2h)	\$/ demi journée (4h)	\$/Jour	\$/ jours consécutifs / récurrents	\$/semaine
Grande chapelle (capacité de 250 personnes)	50\$	200\$	300\$	200\$	750\$



Pour plus d'images, dirigez-vous vers la visite virtuelle au <https://visite.cdhentransition.ca/>

Cité-des-Hospitalières

en transition



Renseignements supplémentaires

Le formulaire d'appel à initiatives pour l'hôtel à projets sera disponible sur le site cdhentransition.ca/appels-a-candidatures/ durant tout le projet transitoire.

Pour tout renseignement sur l'appel à initiatives ou pour toutes informations générales sur le projet Cité-des-Hospitalières en transition, contactez le ou la référente transitoire à l'adresse contact@cdhentransition.ca ou prenez rendez vous au bureau de permanence au cdhentransition.ca/contact/.

Nous vous invitons à naviguer sur le site internet cdhentransition.ca et consulter le Dossier de projet pour en apprendre davantage sur la Cité-des-Hospitalières en transition.